

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

19^{ème} année - N° 3224 - Lundi 27 Août 2018 - Prix : 200 Fc

DIPLOMATIE

La question de Mayotte, toujours le statut quo



Le ministre Amine Soeuf reçu au Quai d'Orsay par son homologue français

ATELIER SUR L'ÉTABLISSEMENT DE L'ENVIRONNEMENT DU GUICHET UNIQUE

**Quatre jours axés sur le guichet
unique aux Comores**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com

ATELIER SUR L'ÉTABLISSEMENT DE L'ENVIRONNEMENT DU GUICHET UNIQUE

Quatre jours axés sur le guichet unique aux Comores

Vendredi dernier s'est achevé l'atelier de quatre jours sur l'établissement de l'environnement basé sur un guichet unique en Union des Comores. Le guichet unique est l'une des solutions pour palier à la lourdeur de l'administration et faciliter la vie des commerçants. Le directeur général de la douane comorienne précise que sa mise en application aux Comores devrait prendre un peu de temps.

Un Guichet Unique en Union des Comores, un atout pour tout le monde notamment pour la communauté des commerçants qui ne cesse de se plaindre de la lourdeur de système douanier. Le thème a fait l'objet d'un atelier qui a vu la participation et l'intervention d'experts des pays voisins. Le Guichet Unique, c'est la simplification des procédures et la dématérialisation des pièces de support. Après sa mise en application, il va permettre de réduire l'exécution ou le délai du traitement des dossiers.

« Avec le guichet unique, on passe d'une semaine à une demi-journée ou une durée de trois ou quatre jours à deux ou trois heures »,

montre Soeuf Kamalddine, le directeur général de la douane. Avec ce nouveau système, la communauté des commerçants ne se sent pas obligée de passer d'un bureau à un autre. « Dès que ce guichet sera opérationnel, tout se passera de manière électronique », rasure-t-il, se félicitant de la présence et de la disponibilité des représentants des acteurs, et notamment ceux du secteur privé.

Devant les experts sur le guichet unique de l'OMD venus apporter leur expérience sur l'application de la réforme dans leurs pays respectifs, le directeur général a félicité l'équipe d'organisation et gestionnaire du projet des douanes pour la parfaite organisation de ces quatre jours de formation. « Cet atelier a été un succès car il a enregistré des retours d'expérience et des exposés que nous devons capitaliser par des actions concrètes en vue de créer un climat des affaires, dans notre pays, plus compétitif à travers le guichet unique », avance le patron de la douane comorienne.

Ce dernier se réjouit de la qualité des exposés, tant théoriques que pratiques, partagés à travers les études de cas de Madagascar et de l'île Maurice sur leur expérience, de l'a-



Atelier sur le guichet unique à la douane

analyse et la réingénierie des processus opérationnels. Pour lui, il s'agit d'une belle théorie familiarisée des normes, des instruments et des outils de l'OMD et de l'OMC, de guichet unique sur tous les aspects, la stratégie promotionnelle de com-

munication, la dématérialisation des documents justificatifs, la gestion de changement et la mesure de degré de rendement. Avec le chiffre important de défis à relever, le directeur général de la douane comorienne appelle à combiner les nouvelles

connaissances acquises et les expériences afin de "mettre en œuvre des actions centrées sur les recommandations".

Ibnou M. Abdou

INTERVIEW NABIL JAFFAR, DIRECTEUR EXÉCUTIF DE DIS-MOI

Nabil : "Les Droits Humains nous concernent tous"

Afin de promouvoir la liberté des citoyens et stimuler le respect des droits humains, l'ONG « Dis-Moi » organise une formation pour éclairer des citoyens comoriens. Pour mieux comprendre le sujet, La Gazette des Comores / HZK-Pressa a rencontré le directeur exécutif de l'Ong aux Comores, Nabil Jaffar qui explique le concept "Dis-Moi".

Question : Comment est née et sur quoi porte l'Ong Dis-Moi, dont vous êtes à la tête aux Comores ?

Nabil Jaffar : « DIS-MOI » est une Organisation non gouvernementale Indianocéanique, créée en 2011 et dont le secrétariat général est basé à Maurice. Fondée par un passionné des droits humains et ancien membre d'Amnesty international, Couronne Lindley, l'ONG s'est installée officiellement aux Comores en février dernier lors d'un passage de Couronne.

Question : Avec les nombreuses arrestations jugées arbitraires observées ces temps-ci aux Comores, pensez-vous pouvoir mener le combat du respect des Droits de l'Homme avec succès ?

N.J : Dans ces cas de figure, Dis-Moi condamne avec toute son énergie de tels actes. Les cas les plus touchants sont les deux prises d'o-

tage de deux femmes arrêtées à Anjouan, Mutsamudu. La première, enceinte, a été arrêtée au prétexte qu'on recherchait son mari qui serait impliqué dans une affaire. C'est une violation des droits humains et de la liberté individuelle. Le PIGN, dans ses agissements, a agi de manière violente. Pour les arrestations politiques, je crois que l'on doit tous faire nôtre, le slogan : « Les Droits Humains nous concernent tous ». Ce

n'est pas la question d'une ONG, d'une association ou du gouvernement. Cela nous concerne tous.

Question : Bientôt, vous lancez la première formation sur les Droits humains aux Comores. Comment cela se présentera-t-il et quel est votre sentiment ?

N.J : La formation sera gratuite et en ligne durant un mois. C'est une formation en ECDH (éducation

citoyenne des droits humains). C'est le passage obligé d'un projet que moi-même, en tant que Directeur exécutif de Dis-Moi Comores, je mettrai en place quelles que soient les circonstances. Il faut apprendre à marcher avant de courir. Je reprends une expression de Mireille-Delmas Marty qui dit que « le crime contre l'humanité est la borne commune à toutes les cultures. La mission des droits de l'homme est aussi de préserver cette humanité, à venir, ces générations futures pour que cette humanité reste promesse ». Et tout combat doit se préparer en apprenant les règles. La session se tiendra du 5 au 30 septembre prochain et une cinquantaine de comoriens en seront les bénéficiaires. Une équipe

de trois experts mauriciens sera au pays du 09 au 13 octobre pour deux séminaires d'évaluations et remises des attestations, pour cette formation financée par l'ambassade d'Australie.

Question : Qu'attendez-vous des participants ?

N.J : J'attends de tous l'acquisition d'une culture forte en civisme et en Droit Humain. Cela me permettra par la suite de lancer mon premier projet en droit humain dans mon pays : l'UPECC (université populaire d'engagement citoyen aux Comores).

Propos recueillis par
A.O Yazid



Nabil Jaffar Directeur exécutif DIS-MOI Comores

Numéros utiles

Police

Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmerie

Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration

Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Moheli: 772 01 37

Aéroport

Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Moheli: 772 03 71

HÔTELS & RESTAURANTS :
Le Select 773 00 31

Port maritime

Moroni: 773 00 08
Moheli 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux

Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques

BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 764 43 00
Meck: 773 36 40

MAMWE

Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18

DIPLOMATIE

La question de Mayotte, toujours le statut quo

Sur invitation de son homologue français, Jean-Yves Le Drian, le ministre des Affaires étrangères, Soeuf Mohamed El-Amine s'est rendu à Paris mercredi dernier. A la tête d'une forte délégation, le chef de la diplomatie et son homologue français ont abordé plusieurs sujets dont la situation politique aux Comores et la question de Mayotte.

Situation politique aux Comores, coopération bilatérale, question de Mayotte, ainsi que des questions d'ordre régional et international, sont les sujets qui étaient au cœur des débats entre Soeuf Mohamed El-Amine et Jean-Yves Le Drian la semaine dernière au Quai d'Orsay. Le chef de la diplomatie comorienne est resté ferme quant à la décision des autorités comoriennes de ne pas accueillir les refoulés de Mayotte. Une décision qui ne facilite pas les relations entre les deux pays et dont le gouvernement français ne cesse

d'exhorter sa levée afin de « contribuer à la désescalade des tensions ». Dans une déclaration officielle du porte-parole du Quai d'Orsay, la France exprime sa grave préoccupation face à ces mesures et dit regretter vivement leur mise en œuvre. Dans une autre déclaration, le Quai d'Orsay dit rechercher avec les Comores « une voie de résolution durable ». La France affirme sa volonté à appuyer de « manière accrue les gardes côtes et autres forces comoriennes engagées pour contrôler ces départs dans des embarcations non-régulières ». Pour le ministre français de l'Europe et des affaires étrangères, le renforcement de la lutte contre les réseaux de trafiquants d'êtres humains serait le meilleur moyen pour renforcer la sécurité des deux pays et de leurs ressortissants. La France a cultivé son désir d'accompagner les Comores sur des actions de développement au profit de la jeunesse.

« La partie française a fait part

de sa disponibilité à renforcer les relations bilatérales et à accompagner le Gouvernement comorien dans ses efforts en vue de promouvoir le développement socio-économique de l'Union des Comores », lit-on dans le communiqué officiel du ministère des affaires étrangères comorien. Ces actions devraient, selon la partie française, contribuer à la dimension de la sécurité intérieure devant « venir faciliter le règlement de la question de la circulation irrégulière entre l'Union des Comores et Mayotte », une sécurité dont la France réitère sa détermination à préserver. Concernant le scrutin référendaire très contesté du 30 juillet dernier, aucun communiqué officiel n'a évoqué le sujet. Après cette rencontre, la partie française a renouvelé sa disponibilité à poursuivre activement le dialogue avec les Comores dans tous les domaines.

A.O Yazid



Jean-Yves Le Drian et Amine Soeuf

VISAS ÉTUDIANTS POUR LA FRANCE

Les étudiants dénoncent des "rejets massifs"

La crise diplomatique qui oppose Paris et Moroni n'en finit pas de faire couler de l'encre. Alors que l'ambassade de France à Moroni avait cessé de délivrer des visas aux ressortissants comoriens désirant se rendre en France, cette dernière était revenue sur sa décision et déclarait traiter les dossiers des étudiants souhaitant poursuivre leurs études dans l'hexagone.

1 mois après cette levée partielle des sanctions, une soixantaine d'étudiants crie sa colère

devant les "refus massifs" et quasi systématiques de demandes de visa. 61 demandes de visas refusées sur 100 déposées. C'est le constat amer d'étudiants qui ont vu leurs dossiers rejetés pour des "motifs saugrenus". Au lendemain de la levée de sanction de Paris sur le cas des demandes de visas des étudiants comoriens souhaitant se rendre en France pour leurs études, la tension reste vive.

« Nous sommes profondément déçus des réponses de l'ambassade de France à Moroni car nous sommes nombreux à avoir déposé nos

dossiers et la plupart d'entre nous ont vu les leur rejetés, s'indigne Soilahoudinne. On en vient même à se demander si ce n'est pas pour leurs intérêts pécuniaires qu'ils ont accepté de traiter nos dossiers », a-t-il regretté. Pour chaque dossier déposé, une somme de 30 000 francs comoriens (60€) non remboursable est demandée.

Frustrés, les étudiants se sont mobilisés pour revendiquer leurs droits; tous regrettent et dénoncent l'attitude de l'Ambassade de France. « On a respecté les instructions données par la représentante

de la France à Moroni à la lettre et aujourd'hui, on se retrouve avec 61 refus sur 100 dossiers. C'est vraiment étonnant! », a observé Rafioum Mohamed Tohir, étudiant.

Devant ces refus, Faisoil Abdillah, professeur de Physique Chimie, estime que l'ambassade de France doit faire en sorte d'annoncer sa réponse tôt concernant les demandes de visas, pour aider les recalés à rebondir sur une autre voie. « Il n'y a pas qu'en France qu'on peut poursuivre ses études supérieures. Il y a d'autres endroits. Mais le mieux est de donner les réponses dans les meilleurs délais pour ne pas condamner les étudiants ».

Les étudiants eux, devraient rencontrer le ministre des affaires étrangères prochainement pour échanger sur le sujet. Pour rappel, les visas pour la France étaient complètement suspendus suite au refroidissement des relations Paris et Moroni sur la question de Mayotte. Après des négociations, la partie française avait accepté d'assouplir sa position pour le cas spécifique des visas étudiants, afin de leur permettre de poursuivre leurs études supérieures en France.

Kamal Gamal Abdou (stagiaire)



Les demande de visa étudiant rejetées

La Gazette des Comores
Directeur général
 Said Omar Allaoui

Directeur de la publication
 Elhad Said Omar

Rédacteur en chef
 Mohamed Youssef

Rédaction
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 A.O. Yazid
 Nassuf Ben Amad (Stagiaire)
 Kamal Gamal Abdou (Stagiaire)

Chronique Sportive
 B.M. Gondet

Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou

Secrétaire de rédaction
 Sanaa Chouzour

Responsable commercial
 Rahamatouallah Youssef

Documentation archiviste
 Mariama Mhoma

Photographe / Site Web
 Mohamed Said Hassane

Impression
 Graphica Imprimerie

www.lgazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

CONVENTION ENTRE CARITAS ET MUTUELLE FRANCE-COMORES

La diaspora peut désormais se soigner auprès de Caritas Comores

La mutuelle de santé France Comores (MCF) vient de signer un protocole d'accord avec le centre de santé Caritas. La cérémonie a eu lieu samedi dernier et réuni les représentants de ces deux structures. 1127 membres de la Mutuelle Comores France (MCF) peuvent désormais être pris en charge à 100% par Caritas Comores. Cela grâce à un accord de prise en charge signé entre les deux structures, par Léonard Natakirutimana, le secrétaire exécutif national de Caritas Comores et Abdallah Ibrahim, le directeur générale de la

mutuelle de santé Comores Frances. La signature prendra effet à partir du 1er septembre prochain. « Ce qui a été fait aujourd'hui, c'est à la demande des nombreuses familles comoriennes qui se trouvent en France et qui sollicitent l'expérience et l'expertise de Caritas », indique Abdallah Ibrahim qui qualifie ce protocole d'objectif du principe de solidarité. « Nous avons des Comoriens qui sont en France et qui ont des familles aux Comores. Et l'envoi d'argent aux Comores n'est pas du tout facile. Donc, il fallait une structure pour que ces gens là

puissent avoir la garantie d'être soigné. C'est pourquoi nous avons choisi Caritas », ajoute-t-il.

Le président du conseil d'administration prie pour que cette coopération soit fructueuse pour les deux parties, notamment aux 1127 mutuellistes affiliés actuellement. Une prière reprise par le secrétaire exécutif national de Caritas qui espère que chacune des deux parties fera de son mieux pour honorer ses engagements.

Ibnou M. Abdou



Signature de la convention Caritas et Mutuelle France Comores

HABARI ZA UDUNGA

On ne le répétera jamais assez !

Dans un petit livre intitulé « Le principe de Peter », l'auteur démontre que toute personne aspire à accéder à un poste où il devient incompetent. En effet, quand vous excellez dans un domaine et que l'on vous remarque, on vous propulse à un niveau supérieur, où vous devenez subitement incompetent, dans la mesure où la plupart du temps, le poste ne correspond pas à votre profil. On pourrait penser que depuis plusieurs décennies dans les îles de la lune nous sommes en face d'une telle situation, et qu'elle est la cause des dysfonctionnements, que l'on observe un peu partout. Paradoxalement, le

plus souvent, ce sont en principe des personnes qui ont échoué lamentablement dans leur secteur, qui se trouvent propulsées encore plus haut dans la pyramide.

Dans les îles de la lune, ceux qui ont servi loyalement l'Etat sont considérés comme des « ratés » de la société, dans la mesure où la plupart d'entre eux n'ont pas « réussi » à se faire une place au soleil. Et on pourrait se demander si à la limite, il ne faudrait pas que ces « ratés » soient jugés pour n'avoir pas été malhonnêtes ! Un comble !

Quand on examine les comportements de notre classe politique, on est

abasourdi, tant par les déclarations contradictoires qu'elle tient, que par des comportements qui frôlent l'indécence, dans les alliances de hasard et autres regroupements. Il est actuellement établi, que le pays doit gérer le devenir de toute une classe politique, qui se trouve face à un trop plein.

Aujourd'hui dans les réseaux sociaux, les internautes de la diaspora ne manquent pas une occasion de fustiger le manque de réactivité de l'opinion nationale face à la situation politico-sociale dans le pays. En fait, nos compatriotes ne savent plus sur quel pied danser quand ils font un feedback de ce qu'il s'est passé durant les

dernières décennies. Le problème est que dans les îles de la lune, la mémoire courte a toujours constitué un élément moteur de tous les apprentis politiciens. Si on veut être cynique, on pourrait affirmer que les « Mdjidjengo » sont creux à l'intérieur dans la mesure où en dehors d'une pléthore d'employés, et des discours de victimisation dans les médias, c'est le vide sidéral comme bilan. On en arrive à nager sur du surréalisme.

L'autonomie dont les gens rêvent, c'est une autonomie du quotidien. C'est une autonomie qui rapproche les citoyens de l'administration, qui règlent les problèmes loin d'une

bureaucratie paralysante. Ce n'est pas la gestion d'une administration paralysée à celui de l'Etat central.

Tout cela ne veut pas dire que ce dernier est sans reproches. Loin de là. Mais, il nous faut être sérieux dans notre organisation si nous voulons être efficaces et efficients dans nos actions. Nous ne pouvons pas passer tout notre temps dans des débats interminables sur la mise en place de superstructures budgétivores alors que notre population a faim, que nos enseignants traitent des arriérés, que nos sociétés d'état sont toujours aussi opaques, que l'inflation croît et ainsi de suite.

Les Comores ne sont pas le centre du monde. On ne le répétera jamais assez.

Mmagaza



Ministère de l'Energie, de l'Agriculture, de la pêche, de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL FBE N° 01/2018/MEAPEATU/PREFER

Moroni le 25/08/2018

Financement : DON FIDA N° 2000001863 – PRET FIDA N°2000001864

L'Union des Comores a obtenu un Don et un Prêt du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) pour financer les activités du Projet « Productivité des Exploitations Agricoles Familiales et Résilience (PREFER) ». Il a été prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce Don et de ce Prêt sera utilisée pour effectuer les paiements prévus dans le cadre de l'acquisition de son matériel de transport (les véhicules).

1. Le Ministère de l'Energie, de l'Agriculture, de la pêche, de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme par le présent Appel d'Offres National appelle les Candidats opérant en Union des Comores à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture d'un lot de quatre véhicules décrits comme suit : **Un lot unique de quatre (4) véhicules 4X4 de type Pick-Up.**

2. Les Candidats admis à concourir peuvent obtenir des informations complémentaires et acquérir le dossier d'Appel d'Offres :

- au Secrétariat de l'Unité Nationale de Gestion et de Coordination du Projet PREFER, Rez de Chaussée du Bâtiment INRAPE, sis Ex-CEFADER, Mdé Bambao, BP 7575 Moroni, Union des Comores, Tél. : (+269) 334 87 30 / 344 68 58, email : nobataine06@yahoo.fr

- à l'Unité Régionale d'Appui Technique (URAT) d'Anjouan, Hombo, Mutsamudu, tél. (+269) 771 41 26

- à l'Unité Régionale d'Appui Technique (URAT) de Mohéli, Direction de l'Agriculture, tél. (+269) 772 16 81

Les horaires d'ouverture et de fermeture des bureaux du Projet sont fixés ainsi : du lundi au vendredi de 07h30 à 14h30mn et le samedi de 7h30mn à 12h30mn.

3. Le dossier d'appel d'offres complet en français peut être obtenu par les soumissionnaires intéressés aux adresses du Projet PREFER mentionnée ci-dessus contre paiement d'un montant non remboursable de **trente cinq mille francs comoriens (35 000 KMF)** ou par chèque certifié du même montant au nom PREFER-UNCGP/URAT NGAZIDJA.

4. Le montant de la garantie de l'offre est de 1 161 000 KMF.

5. Les soumissions présentées conformément au règlement particulier de l'appel d'offres national doivent être déposées au Secrétariat de l'UNCGP / URAT Ngazidja du Projet PREFER ou dans les unités régionales d'Anjouan et de Mohéli **au plus tard le 22/09/2018 à 10 heures 00 minute (heure locale)**. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre parvenue après ce délai sera systématiquement rejetée.

6. L'ouverture des plis aura lieu le 25/09/2018 à 09 heures 30 minutes (heure locale) dans la salle de réunion du Ministère de l'Energie, de l'Agriculture, de la Pêche, de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme par une commission créée à cet effet, et en présence des représentants des soumissionnaires qui le désirent.

Le Secrétaire Général

Youssef HAMADI

Dans la peau de l'autre ou quand le journaliste est sacrifié pour informer

Pour une élévation du niveau des débats intellectuels du journalisme

J'ai toujours pris le temps de lire et relire Faïza Soulé, que ce soit sur ses papiers journalistiques ou à travers ses posts dans le réseau social. Certes, on ne peut pas se reprocher, les uns les autres du fait de ne pas avoir les mêmes manières et tempérament d'analyses puisque, disons les choses au clair, on n'a pas non plus les mêmes valeurs de pensées et qu'une chose est certaine: tout le monde ne peut pas avoir les mêmes pensées, encore moins les mêmes intentions pour interpréter, défendre ou mettre en cause un raisonnement.

Pour ma part, j'ai toujours eu l'impression que Faïza est une journaliste hors pair. Elle en est une animée et motivée simplement par l'envie d'informer. Quelque chose me titille l'esprit, qu'au-delà des prises de positions des uns et des autres sur Faïza Soulé Youssouf, il se passe quelque chose d'inédit dans le milieu intellectuel, mais que celles et ceux qui s'y intéressent se contentent de leurs prises de position respectives. Or, force est de constater que le vrai enjeu de ce débat repose sur l'élévation du niveau des débats intellectuels dans

le pays.

Si le journaliste est sacrifié pour s'être donné à informer, c'est qu'il s'opère, en réalité dans sa conscience profonde un mécanisme propre à lui, ce que l'on appelle couramment en termes journalistiques être dans la « peau de l'autre ». Maintenant la question que se poseraient, peut-être certains est la suivante : y-a-t-il INFORMER et informer ? Je leur en laisserais le soin pour travailler un peu leur intelligence. En effet, je pense qu'on ne peut pas prétendre être le critique, encore plus le plus critique du journalisme sans en avoir des notions basiques, du moins sur l'histoire de cette science.

Dans l'histoire du journalisme, on peut citer de multiples références scientifiques ou pas, c'est-à-dire dire des références rationnelles ou imaginaires mais qui ont, pendant des siècles servi d'exemples pour justifier et marquer ce métier de journaliste, ses risques, ses déboires, ses hauts et bas tous regroupés paradoxalement en bloc pour faire surgir une vérité quelconque. Parmi ces références, il y en a trois qui me viennent en tête : le film, Stock Corridor que je vous conseillerais de regarder.

Samuel Fuller met en scène, en 1963 un journaliste qui se fait interner dans un hôpital psychiatrique

afin de décrocher un prix Pulitzer. La suite est tragique car elle n'en sortira hélas jamais et n'obtiendra donc jamais ce prestigieux prix dédié à l'excellence journalistique. Puis, le film du franco-américano-italien Michelangelo Antonioni réalisé en 1975 Profession : reporter. Dans ce film, un grand reporter britannique, David Lock s'appuie sur le malheur de son voisin mort de suite d'une crise cardiaque pour s'emparer de l'identité de ce dernier et se substituer à lui en changeant la sienne. Son objectif était de retrouver, à partir de cette nouvelle identité une forme de liberté. Sauf que la nouvelle identité qu'il a empruntée s'avère pire qu'une prison car il se retrouve dans la vie sans pitié d'un trafiquant d'armes. Il regrettera alors son ancienne identité mais trop tard.

Enfin, la troisième référence est plutôt scientifique car il s'agit d'un reportage réel, le premier dans l'histoire du journalisme : un papier au sujet d'un asile de fous. La journaliste américaine Elisabeth Jeane Cochrane alias Nellie Bly avait 23 ans quand elle acceptait la lourde tâche qui lui était confiée par Joseph Pulitzer alors patron du majestueux journal américain New York World. Nellie Bly devait s'infiltrer dans un asile de vieux

malades mentaux pour savoir ce qui se passe à l'intérieur de cette pension spécialisée. La jeune femme accepte courageusement la tâche et s'y est rendue. Mais pour quels résultats ? La réponse à cette question importe beaucoup dans ce débat car elle est justement une réponse directe aux interrogations qui manquent dans nos diverses pensées critiques face à ce que j'appellerai « phénomène Faïza », c'est-à-dire ce qui se passe, chez nous et autour de la journaliste.

Pour revenir sur le dernier exemple, en acceptant de se rendre à l'asile, Mme Bly a d'abord accepté une mesure de punition prises par Pulitzer, son patron en représailles à des troubles que la journaliste avait semés dans les locaux du journal. Mais en disant oui à Pulitzer, malgré le challenge de la tâche, Nellie Bly s'est mesurée à la hauteur de ce qu'elle fut en tant que femme journaliste. Elle se fait passer pour une malade mentale et s'infiltrer dans l'asile de Blackwells Island Hospital à Roosevelt Island. Elle s'en sort avec les résultats escomptés et le dira elle-même : « A part la torture, qu'est-ce qui pouvait rendre plus fou que ces mauvais traitements ? »

Ce reportage d'Elisabeth Jeane Cochrane sur l'asile lui a valu tout ce que le journal en attendait. Il déclenche, comme c'est le cas souvent dans un pays mûr en démocratie à l'exemple des Etats-Unis, une commission d'enquête relative aux conditions de vie dans les asiles. D'importants budgets sont débloqués cette année-là pour moderniser les asiles aux Etats-Unis. Les exemples sont innombrables lorsqu'on s'intéresse intellectuellement en général au débat de ce genre et particulièrement au métier du journalisme, surtout dans sa modernité aujourd'hui.

Le célèbre écrivain et aventurier, Jack London avait un jour été embauché, lui aussi par le groupe de médias la Hearst Corporation de Williams Randolph Hearst pour suivre, en Afrique du Sud la guerre des Boers. Quand il est arrivé à Londres, sa mission est annulée et il

a proposé à son éditeur de consacrer trois mois de séjour dans les bas-fonds de l'East End en se faisant passer pour un marin américain échoué comme de nombreux autres. Son reportage très polémique d'ailleurs était publié en 1903 sous le nom original The People of the Abyss (Le Peuple de l'abîme). L'action mise en scène n'est que la misérable vie que menaient près de cinq cents milles Londoniens pauvres à l'époque.

Enfin, l'on ne peut oublier, puisque c'est un débat intellectuel sur le journalisme, de citer George Orwell. Avec son livre intitulé Dans la dèche à Paris et à Londres (1933), l'écrivain britannique d'origine indienne marque ses premiers pas de journaliste hors norme par une qualité exceptionnelle du regard et la façon distinguée de problématiser son propre statut de journaliste. Quand un soir, on le croise dans un asile et qu'on lui demande ce qu'il fait comme travail, il répond sèchement : « journaliste ». Pour l'auteur de La Vache enragée reste, quant à lui convaincu qu'il est « impossible de se mettre réellement à la place d'un autre » et s'oppose clairement à Jack London.

Je m'inspirais de toutes ces grandes histoires et figures du journalisme pour demander simplement un rehaussement des débats intellectuels en général et par ce biais, tenter de trouver chez Faïza Soulé Youssouf une source d'inspiration du journalisme d'immersion et d'investigation. Ce serait le plus joli cadeau que l'on pourrait offrir aux médias, les vrais qui auront la lourde tâche de veiller à défendre la vérité. Car après tout, le politique, le vrai s'inspire des réalités sociales ambiantes pour agir en responsable. Tous les grands bouleversements dans le monde se sont faits grâce à l'œil journalistique, au regard de l'un sur l'autre qui n'est qu'un « enfer » non pas parce qu'il dérange, qu'il gêne mais pour le fait qu'il pousse à la prise de conscience.

Abdoulatif BACAR,
Enseignant.

La Gazette des Comores
BP 2216 Moroni – UNION DES COMORES
Tél. (269) 37-79-80 – 33 26 76

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse postale : _____ email : _____
Tél. : _____ Fax : _____ Mob : _____

Périodicité :

3 mois Montant : _____
6 mois Montant : _____
12 mois Montant : _____

Mode de règlement :

Espèces
Chèque n° _____
Virement bancaire réf. : _____

Moroni le,
Signature : _____

Tarifs d'abonnement
(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Anuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127

Prières aux heures officielles Du 26 au 31 Août 2018

Lever du soleil:

06h 22 mn

Coucher du soleil:

18h 04mn

Fadjr : 05h 01mn

Dhouhr : 12h 12mn

Ansr : 15h 19mn

Maghrib: 18h 07mn

Incha: 19h 21mn



FOOTBALL AFRICAIN / VISITE DU PRÉSIDENT DE LA CAF

Le Malgache Ahmad, patron de la Caf attendu aux Comores

Dans 24 heures, le président de la Confédération Africaine de Football (Caf) sera accueilli par nos autorités footballistiques et politiques. Ce déplacement s'inscrit dans le cadre de la concrétisation de ses promesses de campagne. Au menu des visites de courtoisie et de travail, les 54 pays, membres de la haute institution du football du continent. Notre compatriote, Abdulah Moutapha Marson, n° 3 de la Caf et Chief Compliance Officer, fera-t-il partie de la délégation ?

Le Malgache Ahmad Ahmad, patron de la Caf sera à la tête de la délégation africaine, attendue aux Comores ce mardi 21 août 2018. C'est la 2e visite d'une haute personnalité africaine de la

discipline. La première, effectuée par Issa Hayatou, le prédécesseur d'Ahmad, remonte au 1er juin 2013. Cette visite n'a aucun rapport avec le match (Comores # Cameroun) du 8 septembre prochain. La visite revêt deux significations.

D'abord, elle rentre dans le cadre des promesses de campagne du président de la Caf. L'opportunité lui permet de rencontrer les Présidents des 54 nations programmées pour impliquer davantage les gouvernements au développement de ce sport phare, et à renforcer le partenariat avec les fédérations nationales de football et avec la Caf. Ensuite, de source concordance, la Fédération de Football des Comores (Ffc) pourrait bénéficier du matériel sportif.

« Le président de la Caf arrive



Ahmad président de la Caf

mardi à bord d'Air Tanzanie et repartira le jeudi prochain. Le président de la Fédération Djiboutienne de Football fera parti de la délégation. Ahmad sera reçu par le prési-

dent Azali », nous informe le chargé de communication de la Ffc. Pour rappel, le Djiboutien est membre du comité exécutif de la Caf. Le patron de la Caf a déjà rencontré

une quinzaine des chefs d'Etat. C'est son 2e passage dans l'Océan indien.

Au menu de ces visites de travail, figure entre autre, le développement de la discipline, la promotion du football de base, du football féminin, les infrastructures, etc. Un accompagnement en ballons, en crampons ou autre équipement sportif n'est pas exclu du plan d'action de la délégation africaine. Pour l'heure, il n'y a aucune information sur la présence du n°3 de la Caf et Chief Compliance Officer notre compatriote, Abdulah Marson. En revanche, le patron des Coelacanthés, Amir Abdou, s'acclimate déjà au pays.

Bm Gondet

FOOTBALL : COUPE DES COMORES, PHASE RÉGIONALE

Nyumadzaha finaliste au détriment de Selea (6-5)

La Ligue de Ngazidja connaît le 1er finaliste de l'édition 2018 de la Coupe des Comores. Après un duel plein de rebondissements, tenu le week-end à Moroni, Ajesco de Nyumadzaha-Bambao (D3) s'est qualifiée (6-5) au détriment d'Uss (D2) : temps normal (1-1), et tirs au but (5-4). Ajesco affrontera le vainqueur (Ngaya # Bonbon Djema). Ces deux prétendants s'affrontent au moment où nous mettons sous presse.

Le 1er finaliste de la Coupe des Comores est connu par la Commission

d'Organisation, d'Homologation et de Discipline de la Ligue de Ngazidja. Le derby de Bambao était plein de rebondissements. La première demi-finale entre l'Association des Jeunes et Sportifs des Comores (Ajesco) de Nyumadzaha-Bambao et l'Union Sportive de Selea (Uss) a attiré un grand public, en effervescence. Ce samedi 25 août 2018 à Moroni, c'est Mze Hamadi d'Ajesco qui ouvre le score (24e, 1-0). Aux temps additionnels, Youssouf Saïd remet les pendules à l'heure (47e, 1-1). En 2e période, dans l'exercice de la relance, Selea et Nyumadzaha s'étaient

montrée inefficaces.

2e finaliste, Mde ou Moroni

Le jeu long s'est avéré éprouvant et stérile. Très acrobatiques, les deux portiers ont fait preuve de vigilance (1-1). Dans un suspens total, les deux prétendants et frères rivaux se départagent à la fatidique série de tirs au but (5-4), en faveur d'Ajesco. Ce dernier affrontera Ngaya ou Bonbon Djema. L'entraîneur de Nyumadzaha, Souef Kazouine, se montre orgueilleux : « Non, je ne suis pas surpris, bien qu'une compétition est souvent sur-

prenante. Un derby n'est jamais facile. Nous avons bien préparé ce face-à-face. Nos joueurs ont joué avec détermination et foi. Je remercie les joueurs de Selea pour leur courage et esprit fair-play. La finale, même si l'adversaire sera de la (D1) ne me fait pas peur. On ne joue pas pour perdre. Ajesco avait battu des équipes de D2, D1 pour arriver à ce stade, tant convoité. Félicitation à toute l'équipe ».

Bm Gondet

Calendrier, Championnat D1, 19e journée

Mercredi 22 août 2018, vers 15h 00.

A Moroni, grand derby :

Volcan # Bonbon Djema

A Nyumadzaha :

Etoile des Comores # Ngaya

A Mitsoudje :

Elan # Us Mbeni

A Nyumamilima :

Etoile Polaire # Jacm

A Vouvouni : Enfants des Comores

Etoile du Sud

A Ipvembeni :

Asceji # Aventure club

REPRISE DES VOLS

Tarif au départ de Moroni

MAYOTTE

PROMO
110 000KMF*
Aller/Retour

Plus d'info

+269 328 69 69

*Voir conditions en agence et sur www.flyabaviation.com



AB Aviation